

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIAPL
DU 11 Mars 2016 à 20 HEURES**

Tous les membres étaient présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS : Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les comptes administratifs suivants :

BUDGET ASSAINISSEMENT :	Dépenses fonctionnement	14 176.41 euros
	Recettes fonctionnement	14 965.28 euros
	Dépenses investissement	40 041.26 euros
	Recettes investissement	104 928.34 euros
	Excédent de fonctionnement	788.87 euros
	Excédent d'investissement	64 887.08 euros
BUDGET ZONE ARTISANALE :	Dépenses fonctionnement	1 435.96 euros
	Recettes fonctionnement	16 729.05 euros
	Dépenses investissement	16 102.58 euros
	Recettes investissement	1 340.00 euros
	Excédent fonctionnement	15 293.09 euros
	Déficit investissement	14 762.58 euros
BUDGET REMEMBREMENT :	Dépenses fonctionnement	993 201.94 euros
	Recettes fonctionnement	900 000.00 euros
	Déficit investissement	93 201.94 euros
BUDGT COMMUNE :	Dépenses fonctionnement	251 557.33 euros
	Recettes fonctionnement	432 688.69 euros
	Dépenses investissement	48 135.82 euros
	Recettes investissement	33 039.85 euros
	Excédent fonctionnement	181 131.36 euros
	Déficit investissement	15 095.97 euros

VOTE DES COMPTES DE GESTION : Le Conseil vote, à l'unanimité, les comptes de gestion des budgets de la commune, de l'assainissement, de la zone artisanale, du remembrement, lotissement des genêts.

ZONE ARTISANALE : Des travaux sont prévus dans le bâtiment de la zone artisanale.

- Maçonnerie : - Devis de création d'une porte et d'une porte-fenêtre avec petits travaux : 3960 euros H.T. par entreprise Bissay/Lafay
- Menuiseries : - Devis présenté par Comptoir des Menuisiers : 3 869.91 euros H.T.
- Devis présenté par Cizeron : 5 910.77 euros H.T.euros
- Électricité : - Devis présenté par Muselle Bertrand : 700 euros H.T.

Après consultation des devis le Conseil retient à l'unanimité les devis de l'entreprise Bissay/Lafay, du Comptoir des Menuisiers et de Muselle Bertrand.

SALLE ANIMATION RURALE : Un devis est présenté, par l'entreprise Bissay/Lafay pour la construction d'un local pour la cuve à mazout il s'élève à la somme de 2 520 euros TTC. Le conseil accepte ce devis et demande un devis pour l'acquisition d'une nouvelle cuve de 2500 litres

STATION EPURATION : Le dossier suit son cours. Le déboisement de la parcelle est terminé. La société Fessy a estimé le bois à 13 €/m³ (peupliers)

Les travaux de la station devraient démarrer en avril.

Un huissier constatera l'état du chemin du Moulin avant travaux et un état des lieux sera établi sur le chemin reliant Montsarrat au lieu-dit Chez le Rey en vue d'une coupe de bois.

ESTIMATION DOMAINES : En vue de l'acquisition d'un bâtiment la commune a demandé une estimation de deux bâtiments par le Service des Domaines. La commune est en attente de ce document.

INDEMNITE BUDGET REMEMBREMENT : Le budget remembrement étant reconduit en 2016 une indemnité de budget est votée pour l'année

LOCATION JARDIN COMMUNAL : Une partie du jardin est loué à la famille Véricel Monsieur le Maire demande au Conseil de voter la location 2016 sachant que la partie louée à la famille Dubulle est à 50 euros l'année. Le Conseil décide, à l'unanimité, de fixer la location annuelle à 50 euros pour 2016 pour la famille Véricel.

CONVENTION SAUR: Monsieur le Maire donne lecture d'une convention avec les services de la SAUR pour les assainissements non collectifs. Cette convention prendrait effet du 1^{er} mars 2016 au 31 décembre 2017. Le conseil décide de ne pas signer cette convention dans l'immédiat et de reporter à la prochaine réunion.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2016 : Le conseil prévoit pour l'année 2016 en gros travaux :

- Création d'une nouvelle station d'épuration à filtre de roseaux
- Aire de loisirs
- Achat d'un bâtiment
- Acquisition de divers petits matériels, de bacs à fleurs, de guirlandes.

QUESTIONS DIVERSES :

- Cérémonie du 19 mars : elle aura lieu le dimanche 20 mars à 11 h45 devant le Monument aux Morts
- Agrandissement de la déchetterie de la communauté de communes :: Monsieur le Maire présente le dossier au conseil. Projet en cours.
- Marché hebdomadaire : il se met en place le mercredi 16 mars de 16 h à 18 heures en hiver et de 16 h à 19 h en été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit trente.

Prochaine réunion le mardi 12 avril 2016 à 20 heures. Pour cette réunion convoquer également le CCAS.